



Paris 5e
Ecole élémentaire des Boulangers

BILAN PLU DES ENFANTS - SEPTEMBRE 2021

PARIS 5E

Première étape de concertation sur le diagnostic territorial

c|a.u.e
de Paris

LE PLU DES ENFANTS

RÉFLEXION SUR LE PLU AUPRÈS DU JEUNE PUBLIC DIAGNOSTIQUER LA VILLE AVEC LES ENFANTS

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme parisien vers un PLU bioclimatique, le CAUE de Paris a proposé à la Ville de Paris de l'accompagner à travers des missions de sensibilisation et de réflexion auprès de publics variés : grand public et jeune public.

Parallèlement au dispositif de concertation proposé aux adultes, le CAUE de Paris a mis en place une démarche de sensibilisation et de réflexion à destination des enfants, à la demande de la DU, afin de recueillir leur regard sur la ville et leur vision du Paris de demain.

Entre le 3 juin et le 16 juillet 2021, le CAUE de Paris est intervenu auprès d'une classe élémentaire « ambassadrice du PLU » (du CP au CM1), dans chaque arrondissement, afin d'inviter des enfants de tout Paris à s'exprimer sur les grands thèmes du diagnostic territorial (logement et activité économique, équipements services et mobilités, environnement nature et santé, paysage urbain et patrimoine).

Afin de recueillir leur regard sur la ville, deux ateliers, de 3h chacun, ont été menés dans chaque école :

- un premier atelier de sensibilisation aux notions d'urbanisme, avec une promenade d'observation dans le quartier de l'école ;
- un second atelier destiné à la réalisation d'une « cartographie-diagnostic » du cadre de vie des enfants.

Ce document présente spécifiquement :

- les ateliers réalisés dans l'école élémentaire des Boulangers école ambassadrice du PLU pour le 5^e arrondissement,
- la synthèse des observations effectuées par les enfants et leur lien avec le diagnostic territorial de l'APUR.

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DES BOULANGERS

ÉCOLE AMBASSADRICE DU PLU DES ENFANTS POUR PARIS 5E

BILAN



23 élèves en classe de CE2



2 ateliers réalisés
les 1 et 5 juillet 2021



1 dossier pédagogique à
destination de l'enseignante



école élémentaire des Boulangers,
19 rue des Boulangers, 75005 Paris

REMARQUES GÉNÉRALES

- Une enseignante, Madame Gourdon, intéressée et investie dans la démarche.
- Des enfants enthousiasmés par les ateliers.
- Une réalisation de ces ateliers quelques mois plus tôt aurait permis d'inviter les parents à s'investir dans la concertation plus en amont.

3



1/ LES ATELIERS DANS LES CLASSES

ATELIER 1

Sensibilisation aux notions d'urbanisme
et promenade d'observation dans le quartier de l'école

1/ Histoire de Paris et des règlements urbains parisiens 30 minutes

En introduction à l'atelier, une présentation succincte de l'histoire de Paris et des règlements urbains qui ont dessiné son paysage a été proposée aux élèves.

Se basant sur un diaporama adapté à chaque arrondissement, cette présentation proposait d'entrevoir les caractéristiques majeures des styles architecturaux qui composent le paysage parisien depuis l'époque médiévale jusqu'à nos jours, en passant par les bâtiments haussmanniens, l'art nouveau, le modernisme, les HBM...

Cette introduction avait également pour objectifs :

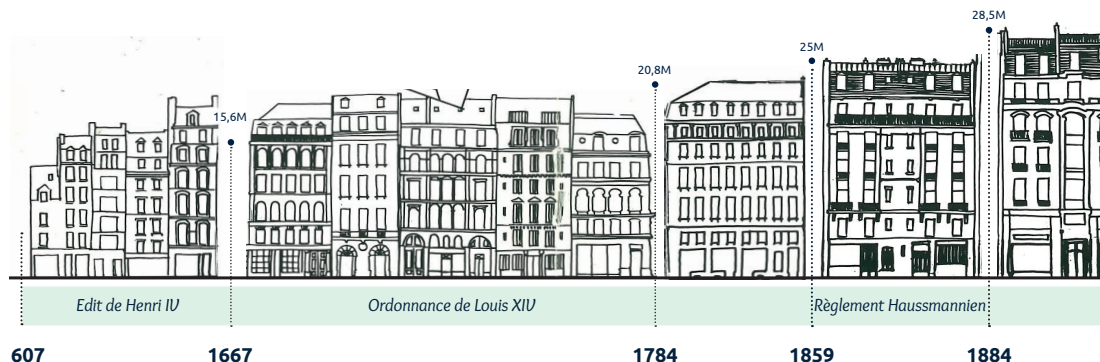
- de présenter les enjeux du futur Plan Local d'Urbanisme bioclimatique,
- d'identifier les différents acteurs de l'évolution d'une ville (institutions, urbanistes, paysagistes, habitants...),
- de s'interroger sur ce qui peut faire évoluer la ville de demain et introduire les quatre grandes thématiques de concertation, à savoir le commerce, les équipements et les mobilités, l'environnement et le paysage urbain.

Ce rapide panorama a permis aux élèves d'**apprendre à reconnaître et caractériser** certains des bâtiments qui composent leur quartier ou leur arrondissement. Il a également permis aux enfants de **se familiariser avec des notions clés d'urbanisme** : PLU, ville durable, acteurs...

Des exemples caractéristiques du 5^e arrondissement



© CAUE de Paris



Frise retraçant les différents règlements urbains parisiens © CAUE de Paris



© CAUE de Paris

2/ Repères et limites de mon arrondissement

30 minutes

Réunis autour d'une grande carte de l'arrondissement, les enfants ont ensuite été invités à pointer leur lieu de vie et les lieux qu'ils fréquentent.

Cet exercice a, d'une part, eu une valeur pédagogique car il a permis à chacun des élèves de **s'essayer à la lecture d'une carte** et d'**appréhender les notions** d'arrondissement, de quartier, mais aussi de commerce, d'équipement municipal, de parc et jardin, de patrimoine... Il a, d'autre part, **fait émerger les lieux que les enfants fréquentent régulièrement** aussi bien dans leur arrondissement qu'à Paris ou en proche banlieue : parcs, squares, équipements sportifs, musées, monuments...

À l'issue de l'exercice, il a alors été possible d'évaluer rapidement la présence ou non d'équipements de proximité dans l'arrondissement et de confirmer et/ou compléter le diagnostic territorial.

Les lieux fréquentés par les enfants

Pour faire du sport

- Piscine Jean Taris
- Université Paris Descartes
- Cité Universitaire
- Gymnase
- Espaces à Ivry

Pour prendre l'air, jouer ou retrouver ses copains

- Square Paul Langevin
- Arènes de Lutèce
- Jardin des Plantes
- Berges de Seine
- Bois de Boulogne
- Parc Montsouris
- Parc de Bercy

Les enfants se rendent donc à la fois dans des espaces de leur arrondissement mais également en dehors et dans des arrondissements non limitrophes au 5e arrondissement.

Les monuments connus des enfants

- Le Panthéon
- La Mairie du 5e, la bibliothèque Sainte-Geneviève, la tour Jussieu, l'institut du Monde Arabe, la Mosquée de Paris ou encore :
- Notre-Dame, le Louvre, la Tour Eiffel



Repères et limites de mon arrondissement, Paris 5e © CAUE de Paris

1/ LES ATELIERS DANS LES CLASSES

ATELIER 1

Sensibilisation aux notions d'urbanisme et promenade d'observation dans le quartier de l'école

3/ Promenade d'observation dans le quartier

1h30

Afin de réaliser leur propre diagnostic du quartier, il a été proposé aux élèves de réaliser une promenade d'observation autour de leur école.

Pour cela, les enfants se sont répartis en 4 équipes (**commerces et activité**, **équipements et mobilités**, **environnement, nature et santé**, **paysage urbain et patrimoine**). Chaque groupe avait à sa disposition un carnet de collecte thématique et un jeu de gommettes à coller sur le plan du parcours. Certaines équipes ont également été amenées à prendre des photos de bâtiments remarquables, de vues lointaines ou encore de jardins secrets rencontrés sur le parcours. Au retour de la promenade, un temps d'échanges avec la classe a permis de tirer des conclusions de ces observations.

En dehors de sa dimension de **sensibilisation à l'architecture et au fonctionnement de la ville**, cette enquête de terrain a permis de **révéler aux yeux des enfants les caractéristiques majeures de leur quartier**.

Chaque groupe a ainsi pu **émettre un avis sur son quartier** : manque de commerces de proximité ou d'équipements, nuisances sonores, présence ou non d'espaces de nature, relevé de bâtiments emblématiques et patrimoniaux...

Néanmoins ces diagnostics sont à nuancer : le parcours ne pouvant pas trop s'écarter de l'école, ils sont plus révélateurs de l'identité du quartier que de l'arrondissement en lui-même.

La promenade du 5e arrondissement

Parcours effectué

Rue des Boulangers, rue Monge, rue d'Arras, rue de Poissy, quai de la Tournelle, rue des Fossés Saint-Bernard, rue Jussieu.

Commerces et activités

Des rues très animées et fréquentées :

- Rue Monge

- Rue Jussieu

Beaucoup de librairies, de boulangeries, de supérettes de bars et de restaurants. De nombreux bureaux rue de Poissy.

Environnement, nature et santé

Selon les élèves, le quartier est plutôt pollué mais il l'est moins que les arrondissements extérieurs qui sont proches du périphérique. Il n'y a pas beaucoup de végétation, mais cela s'améliore.

Des bruits de circulation notables :

- Carrefour rue Cardinal Lemoine et rue Monge,

- Quai haut de la Tournelle,

- Boulevard Saint-Germain,

- Rue des Fossés Saint-Bernard.

Des bruits d'oiseaux repérés au niveau de la rue de Poissy.

Équipements et Mobilités

Il y a de plus en plus de pistes cyclables, ce qui est un plus car « on protège de plus en plus la planète à Paris ».

Paysage urbain et patrimoine

Pour certains élèves le quartier n'est pas forcément bien entretenu.

Plusieurs bâtiments patrimoniaux sur le parcours avec à la fois des bâtiments anciens (collège des Bernardins) et des bâtiments emblématiques (Tour et université Jussieu, Institut du monde arabe, nouveau bâtiment au 34 rue Cardinal Lemoine...).





© CAUE de Paris

4/ Mon lieu préféré de l'arrondissement

En classe entre l'atelier 1 et 2

Entre l'atelier 1 et l'atelier 2, il a été demandé aux élèves de dessiner leur lieu préféré de l'arrondissement.

Cet exercice visait, d'une part, à poursuivre la réflexion engagée par les élèves sur leur arrondissement et à compléter, d'autre part, la liste des lieux qu'ils fréquentent.

Les retours sont relativement variés en terme de contenu et en fonction des arrondissements : quand certains élèves ont dessiné leur habitation, d'autres se sont amusés à re-dessiner leur commerce préféré ou le parc dans lequel ils se rendent le plus souvent. D'autres encore ont retranscrit des monuments ou des lieux emblématiques de leur arrondissement ou de Paris.

Les lieux préférés des enfants

Les lieux qui reviennent le plus souvent dans les dessins des enfants de l'école des Boulangers sont des **monuments ou des lieux relativement emblématiques de Paris ou de leur arrondissement** :

- Institut du Monde Arabe (x4)
- Panthéon (x2)
- Tour Jussieu (x2)

Les auteurs de ces dessins se justifient par le fait qu'ils trouvent ces monuments particulièrement « beaux » et représentatifs de leur arrondissement.

D'autres ont également représenté des commerces et notamment des librairies, nombreuses dans l'arrondissement, ou encore un cinéma.



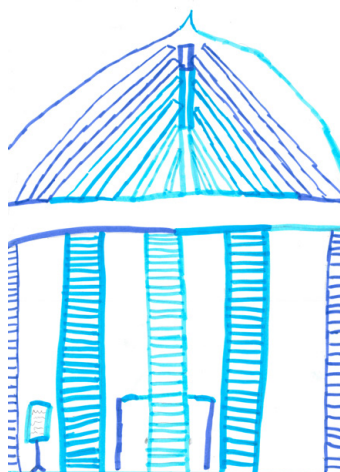
Square Paul Langevin vue par Alexandre



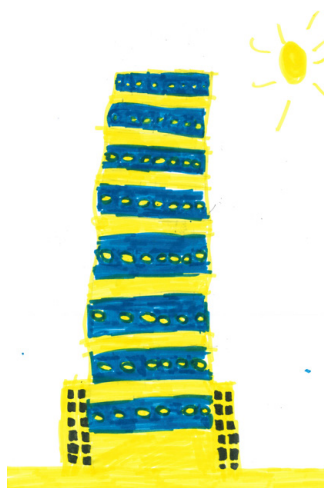
Fontaine Marie Curie vue par Lucie



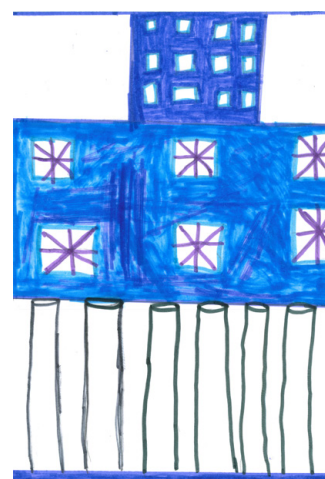
Arènes de Lutèce vue par Clara



Panthéon vu par Vibola



Tour Jussieu vue par Gabriel



Institut du Monde Arabe vue par Charles

1/ LES ATELIERS DANS LES CLASSES

ATELIER 2

Fabrication d'une carte sensible collective du quartier et dessin du Paris idéal en 2030

1/ Fabrication d'une carte sensible collective du quartier

1h30 minutes à 2h00

Le deuxième atelier avait pour principal objectif la réalisation d'une carte sensible du quartier. En s'appuyant sur les carnets de collecte de l'atelier 1, les enfants ont re-dessiné leurs observations.

L'équipe rouge, commerces et activités, s'est attelée au dessin des différents commerces rencontrés et à la retranscription des bonnes ou mauvaises odeurs.

L'équipe bleue, équipements et mobilités, a eu pour mission de dessiner les rues et leur partage entre les différents modes de déplacements, les arrêts de bus et métro, les stationnements vélos, mais aussi les équipements rencontrés lors de la visite.

L'équipe verte, environnement nature et santé, a dessiné les parcs, squares, arbres ou jardins secrets rencontrés. Elle s'est également occupée de retranscrire l'ambiance sonore des rues.

L'équipe jaune, paysage urbain et patrimoine, s'est occupée de dessiner les monuments, les bâtiments emblématiques et les vues lointaines.

Une fois les dessins réalisés individuellement, les enfants les ont assemblés au tableau, voyant ainsi se dessiner leur carte sensible du quartier.

La réalisation de ces cartes a permis aux enfants de **s'approprier le diagnostic** réalisé lors de la promenade, pour mieux se le représenter.

La carte fait apparaître la **synthèse de leur collecte**. Elle permet de quantifier la présence de commerces, d'équipements, d'espaces de nature et de bâtiments remarquables. Elle permet aussi de révéler les rues particulièrement animées et les rues plus tranquilles.



Fabrication de la carte sensible collective, école élémentaire des Boulangers, Paris 5e © CAUE de Paris

Paris 5e

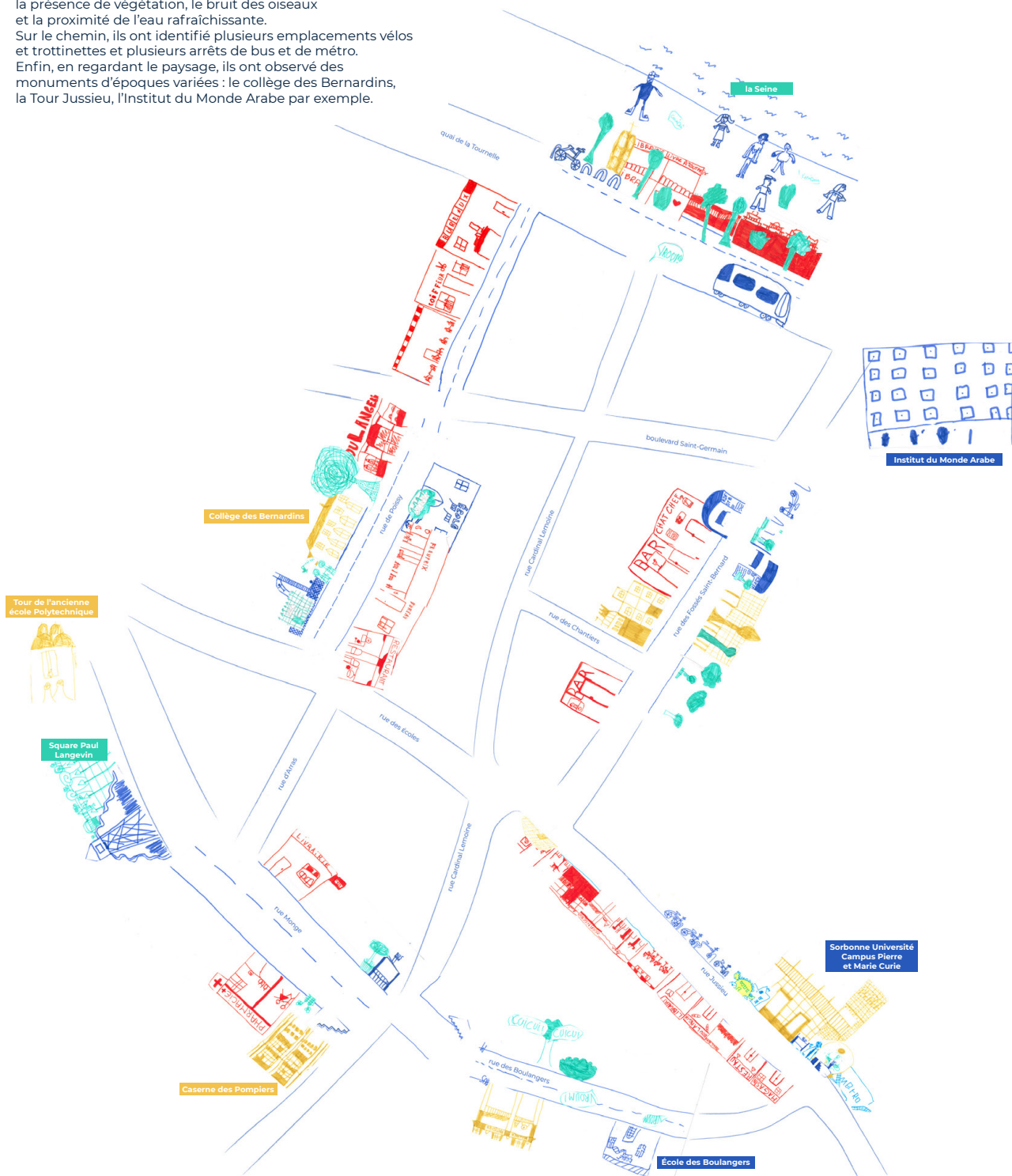
vu par la classe de CE2 de l'école élémentaire des Boulangers

Au départ de l'école des Boulangers, les enfants ont mis leurs sens en éveil pour réaliser le diagnostic de leur quartier.

Ils ont ainsi repéré des commerces et des activités nombreuses sur les rues de Jussieu, de Poissy et des Fossés Saint-Bernard. Ils ont également noté la présence de nombreux libraires et bouquinistes le long du quai de la Tournelle. En arpentant les quais de Seine, ils ont apprécié la présence de végétation, le bruit des oiseaux et la proximité de l'eau rafraîchissante.

Sur le chemin, ils ont identifié plusieurs emplacements vélos et trottinettes et plusieurs arrêts de bus et de métro.

Enfin, en regardant le paysage, ils ont observé des monuments d'époques variées : le collège des Bernardins, la Tour Jussieu, l'Institut du Monde Arabe par exemple.



1/ LES ATELIERS DANS LES CLASSES

ATELIER 2

Fabrication d'une carte sensible collective du quartier et dessin du Paris idéal en 2030

2/ Dessin du Paris idéal en 2030

30 minutes pendant ou après l'atelier

La dernière partie de l'atelier a consisté en un exercice plus prospectif. Elle a été introduite par la lecture d'un album-documentaire illustré : *Permacité, la ville de mes rêves* (Dain-Belmont et Maulana, éditions Sarbacane) donnant l'aperçu d'une « permacité », ville économe et écologique. Réunissant de nombreuses idées déjà mises en œuvre dans le monde pour construire une ville plus respectueuse de l'environnement, cet ouvrage permet aux enfants de se projeter sur la ville de demain. Forts de cette lecture et des échanges qu'elle a pu susciter, les enfants ont ensuite été invités à dessiner leur propre ville idéale pour 2030.

Sur la majorité des dessins recueillis, on voit apparaître **des rues largement végétalisées**, plantées de parterres de fleurs ou d'arbres fruitiers.

L'**eau**, permettant de rafraîchir la ville, est également un élément central des dessins. Elle apparaît sous la forme de pluie, de réservoir, de bassin ou de piscine.

Nombreux sont aussi les **dispositifs anti-pollution**, les **éoliennes**, ou les machines permettant de réduire le gaspillage d'énergie. De nombreuses villes idéales font également la part belle aux **animaux sauvages** ou aux **animaux de la ferme**.

En terme d'architecture, quand les bâtiments ne sont pas largement colorés, ils sont particulièrement plantés, en façade ou en toiture. Certains enfants se sont par ailleurs attachés au choix de matériaux de façades respectueux de l'environnement : bois, pierre...

Enfin, plus que des voitures ce sont souvent des **vélos** ou des **transports en commun** qui permettent de desservir la ville, ou bien même l'on peut s'y déplacer à pied.



Clara, école élémentaire des Boulangers, Paris 5e



Augustin, école élémentaire des Boulangers, Paris 5e



Lucie, école élémentaire des Boulangers, Paris 5e



Marcello, école élémentaire des Boulangers, Paris 5e



Elise, école élémentaire des Boulangers, Paris 5e



Lucien, école élémentaire des Boulangers, Paris 5e

2/ SENSIBILISER ET COMMUNIQUER

DOSSIER PÉDAGOGIQUE Sensibiliser les enseignants à la démarche PLU

En amont des ateliers avec les enfants, le CAUE a réalisé un **dossier pédagogique** à destination des enseignants et de la communauté pédagogique. Ce document a été transmis aux 17 classes désignées « ambassadrices du PLU ». Le dossier contextualise la révision du PLU, définit les termes clés de la démarche, précise les objectifs des ateliers et met à disposition d'autres documents ressources.

Proposant ainsi une sélection d'ouvrages de référence à destination du jeune public, cet outil a largement été utilisé par les enseignants avant ou après les ateliers.

LE PLU DES ENFANTS DOSSIER PÉDAGOGIQUE

PLU bioclimatique

QUEL REGARD SUR MA VILLE ?

Contexte global et enjeux

La démarche bioclimatique est une approche d'aménagement urbain qui vise à améliorer le confort thermique des habitants en utilisant les ressources naturelles (soleil, vent, végétation) et en limitant les consommations d'énergie.

Objectifs

- Améliorer le confort thermique des habitants.
- Diminuer les consommations d'énergie.
- Protéger l'environnement.

Le PLU, qu'est-ce que c'est ?

Le PLU est un document d'urbanisme qui définit les règles d'aménagement pour la commune. Il est élaboré par le conseil municipal et approuvé par le conseil d'urbanisme.

Et nous le devons ?

Oui, car le PLU est un document d'urbanisme qui définit les règles d'aménagement pour la commune. Il est élaboré par le conseil municipal et approuvé par le conseil d'urbanisme.

REPÈRES

Comment le règlement urbain impacte-t-il le paysage de la ville ?

Le paysage urbain est le résultat de l'interaction entre le bâti, la végétation, les espaces publics, les infrastructures, etc.

LEÇON DU RÈGLEMENT URBAIN

OBJET

Le règlement urbain définit les règles d'aménagement pour la commune.

PROJET

Le projet d'aménagement est le résultat de l'application du règlement urbain.

CADRE

Le cadre réglementaire est le résultat de l'application du règlement urbain.

12

REPÈRES

La révision actuelle du PLU de Paris.

La révision du PLU de Paris est une démarche qui vise à améliorer le confort thermique des habitants en utilisant les ressources naturelles (soleil, vent, végétation) et en limitant les consommations d'énergie.

**4 GRANDES ÉTAPES D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES
EN CONCERTATION AVEC LES PARISIENS**

1. **Étape 1 : Information**

2. **Étape 2 : Consultation**

3. **Étape 3 : Concertation**

4. **Étape 4 : Adoption**

LES MÉTIERS DE L'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE

Le maître d'ouvrage

Le maître d'œuvre

Le maître d'usage

Le maître d'entretien

LES THÈMES DU DIAGNOSTIC

Logement et activité

Le logement est le lieu où l'on vit. L'activité est le lieu où l'on travaille, étudie, etc.

Équipements, services et mobilités

Les équipements sont les lieux où l'on se repose, se divertit, etc. Les services sont les lieux où l'on achète, etc. Les mobilités sont les lieux où l'on se déplace.

Environnement et santé

L'environnement est le milieu où l'on vit. La santé est le bien-être de l'individu.

Paysage urbain et patrimoine

Le paysage urbain est le résultat de l'interaction entre le bâti, la végétation, les espaces publics, les infrastructures, etc. Le patrimoine est le patrimoine culturel, matériel, immatériel, etc.

RESSOURCES

BIBLIOTHÈQUES

• **La ville de Paris**

• **Le CAUE**

• **Le PLU de Paris**

NOMIQUES

• **La ville de Paris**

• **Le CAUE**

• **Le PLU de Paris**

À VOIR, À ÉCOUTER, À FAIRE, AVEC LES ÉLÈVES

VIDÉOS

• **La ville de Paris**

• **Le CAUE**

• **Le PLU de Paris**

LECTURES

La ville qui se construit

• **Album**

• **La ville qui se construit**

Rien du tout

• **Album**

• **Rien du tout**

POURVILLE

• **Album**

• **POURVILLE**

ÉCHANGES, DÉBATS, JEUX

débat

• **La ville qui se construit**

• **Le CAUE**

• **Le PLU de Paris**

Les règlements urbains qui ont façonné Paris...

1830

1859

1875

1889

1902

1912

1920

1929

1930

1935

1944

1959

1965

1977

1982

1992

2000

2010

2015

2017

2019

2020

La ville qui se construit

1830

1859

1875

1889

1902

1912

1920

1929

1930

1935

1944

1959

1965

1977

1982

1992

2000

2010

2015

2017

2019

2020

Ce document est en ligne sur www.caue75.fr

COMMUNICATION

Inviter les parents d'élèves à s'investir dans la démarche

À l'issue des ateliers, des **flyers** ont été distribués aux parents. Expliquant la démarche du « PLU des enfants » ce document invitait les parents à s'investir eux aussi dans la concertation du PLU en se rendant sur idee.paris.fr.

LE PLU DES ENFANTS

la rue Mayran, Paris 9
vue par la classe de CE1 de l'école élémentaire Buffault

L'école de votre enfant est une **école ambassadrice** dans le cadre la démarche de concertation menée par la ville de Paris autour de la révision du Plan Local d'Urbanisme.

En juin dernier votre enfant a participé à deux ateliers « **PLU des enfants** » organisés par le CAUE de Paris. Les élèves ont pu observer, redessiner le paysage de leur quartier, et imaginer les contours de leur ville idéale pour 2030 !

Rendez-vous l'année prochaine et jusqu'en 2022, pour poursuivre le travail engagé cette année !

Un grand **MERCI** à tous les participants !

13

IL EST TEMPS DE PARTICIPER !

Depuis mi-avril, la ville de Paris mène une démarche de concertation visant à solliciter l'avis des Parisiens sur l'avenir de leur ville.

Chacune des contributions reçues seront examinées. Elles nourriront le nouveau **Local d'Urbanisme Bioclimatique (PLU)**.

Le PLU porte l'ambition d'une ville durable, ouverte à tous, solidaire et productive, en préservant la mixité et en créant un environnement urbain offrant davantage de place à la nature et à la biodiversité au profit de la santé de tous les parisiens qui vivent, travaillent ou se déplacent à Paris.

Voulez-vous contribuer à cette démarche ? La concertation est ouverte jusqu'au 16 juillet 2021 ! Venez sur la plateforme : www.ideo.paris.fr



Des kits de marches en autonomie disponibles sur le site du CAUE

Pour vous aider dans cette démarche, le CAUE a mis en place des **kits de marches exploratoires en autonomie** par arrondissement. Une occasion d'apercevoir le quartier en autonomie avec un regard neuf !

Retrouvez ces kits sur le site du CAUE : www.caue75.fr ou directement pour participer marches exploratoires.

Plus d'infos sur les ateliers et sur la démarche : www.caue75.fr

3/ RESTITUTION DES ATELIERS

3 DISPOSITIFS DE RESTITUTION MIS EN PLACE

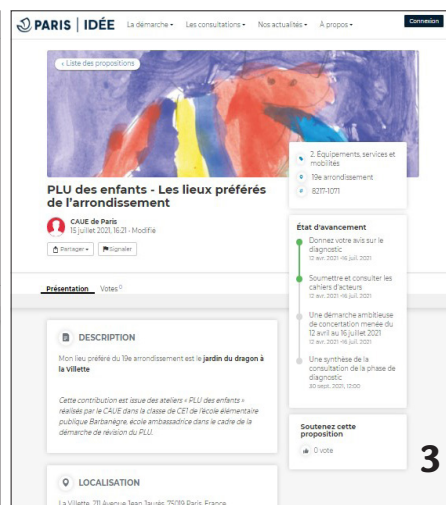
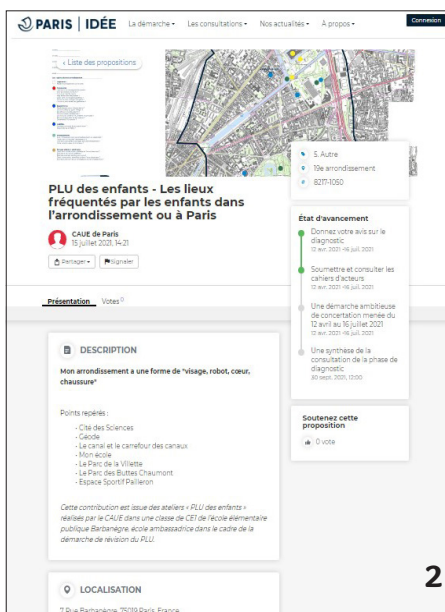
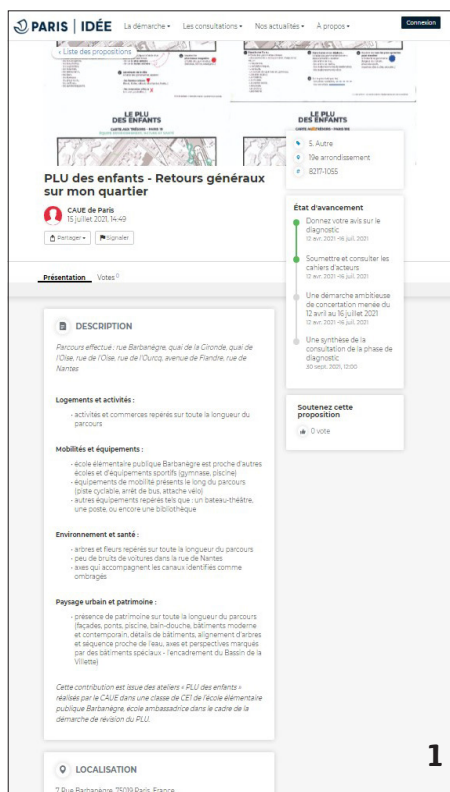
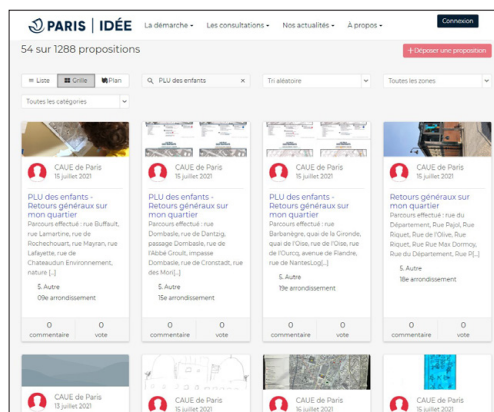
Rendre compte du travail effectué auprès de tous les acteurs

Restitution sur la plateforme idee.paris.fr

Les travaux des enfants ont fait l'objet de deux ou trois restitutions par classe, sur la plateforme idee.paris.fr (à l'adresse de l'école concernée), afin de contribuer à la concertation en cours sur le diagnostic territorial :

1. retours généraux sur mon quartier
2. lieux fréquentés par les enfants dans l'arrondissement ou à Paris
3. lieux préférés des enfants dans l'arrondissement

Pour le 5e arrondissement 5 propositions issues des ateliers avec les enfants sur 54 au total ont été déposées sur la plateforme internet idee.paris.fr.



Ce document de restitution à destination de la Mairie du 5e arrondissement

Des bilans par arrondissement
ont été réalisés.

À destination des mairies
d'arrondissement et des écoles
concernées, ils permettent
d'avoir un aperçu global du
travail effectué et de la vision
des enfants sur leur territoire.

Chacun de ces bilans comprend
l'assemblage de la carte sensible
réalisée à l'issue des ateliers.



LES ÉCOLES « AMBASSADRICES DU PLU »

Paris Centre

3 et 7 juin 2021

École élémentaire d'Argenteuil, 75001

Classe de CE2

5e arrondissement

1er et 7 juillet 2021

École élémentaire des Boulangers

Classe de CE2

6e arrondissement

9 et 10 juin 2021

École élémentaire Littré

Classe de CE2

7e arrondissement

29 juin et 2 juillet 2021

École élémentaire Eblé

Classes de CE2 et CM1

8e arrondissement

18 et 25 juin 2021

École élémentaire Bienfaisance

Classe de CE2

9e arrondissement

14 et 15 juin 2021

École élémentaire Buffault

Classe de CE1

10e arrondissement

22 et 29 juin 2021

École élémentaire de l'Aqueduc

Classe de CP/CE1

11e arrondissement

17 et 18 juin 2021

École élémentaire Godefroy Cavaignac

Classe de CM1

12e arrondissement

13 juillet 2021 - temps périscolaire

Centre de loisirs Michel Bizot

Élèves de CP/CE1/CE2

13e arrondissement

8 et 10 juin 2021

École élémentaire Franc-Nohain

Classe de CE2

14e arrondissement

17 et 21 juin 2021

École élémentaire Pierre Larousse

Classe de CE1

15e arrondissement

22 et 23 juin 2021

École élémentaire Dombasle

Classe de CP/CE1

16e arrondissement

15 juillet 2021 - temps périscolaire

Centre de loisirs Michel-Ange

Élèves de CP/CE1/CE2

17e arrondissement

28 et 30 juin 2021

École élémentaire Saint-Ouen

Classe de CE1

18e arrondissement

2 et 6 juillet 2021

École élémentaire Philippe de Girard

Classe de CE2

19e arrondissement

5 et 6 juillet 2021

École élémentaire Barbanègre

Classe de CE1

20e arrondissement

13 juillet 2021 - temps périscolaire

Centre de loisirs Gambetta

Élèves de CP/CE1/CE2



7 rue Agrippa d'Aubigné
75004 Paris

01.48.87.70.56
contact@caue75.fr
www.caue75.fr

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris a été fondé en 1981. Il s'agit d'un organisme départemental, créé par la loi sur l'architecture de 1977 pour promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale en informant, conseillant et sensibilisant le public à ces thématiques.